



AEXPERTISE
Immeuble Le Sud
166 avenue de Hambourg
13008 Marseille
Tel : 04 91 25 10 25 - Fax : 04 91 25 05 05
www.aexpertise.com



Laboratoire d'essai accrédité
n°1-1572

Date d'édition

31 janvier 2014

RAPPORT DE MESURE DE CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES IN SITU

Avenue de Provence
92160 ANTONY



Conclusion

Pour l'évaluation réalisée, les valeurs de champ sont conformes aux niveaux de référence définis par le Décret n°2002-775 du 3 mai 2002.

Rapport n°	BI121301-R	Date de mesure	23 janvier 2014
Référence Client	T1-1791	Protocole de mesure in situ	Protocole ANFR/DR 15 - 3
Opposition à la publication	NON	Nombre de pages	18

Mesure Patrick CHOUABA - Technicien Mesure	Approbation Martial AUCLERC - Responsable Technique

L'accréditation Cofrac atteste uniquement de la compétence du laboratoire pour les essais ou les analyses non identifiées par un astérisque sur le présent document. Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral de EA (European co-operation for Accreditation) et d'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'essais ou d'analyses. Domaine ou portée de l'accréditation communiquée sur demande ou disponible sur le site www.cofrac.fr.

4. EVALUATION AU POINT N° 5

GENERALITES

Horaire de la mesure :	Début		Fin	
	Date	23 janvier 2014	Date	23 janvier 2014
	Heure	08h40	Heure	10h00

Type de la mesure : Evaluation globale suivie d'une évaluation informative complémentaire

Changement d'adresse par rapport à la demande initiale : NON

ADRESSE DE L'EVALUATION

Numéro :

Voie ou Lieu-dit : Avenue de Provence

Code Postal : 92160 Commune : ANTONY

Coordonnées GPS : Latitude : 48° 46' 0,6" Nord Longitude : 2° 18' 32,3" Est

Hauteur du point de mesure par rapport au sol : 1,5 m

COMPLEMENT D'ADRESSE

La mesure a été réalisée dans un local d'habitation : NON

Complément d'adresse: devant le n°2

Etage : - Appartement : -

Précisions :

Type d'environnement : Rue/Route/Parking

Caractéristiques du lieu de mesure :	Le point de mesure est-il situé à l'intérieur d'un bâtiment?	NON
	Le point de mesure est-il en champ lointain?	OUI
	Le point de mesure est-il situé dans un périmètre de sécurité?	NON

INSTALLATION(S) VISIBLE(S) AUX ALENTOURS DU LIEU DE L'EVALUATION

Type de service	Distance du lieu de mesure	Hauteur par rapport au sol	Numéro Photo émetteur (1)
Radiotéléphonie	85 m	19,4 m	Emetteur 1

(1) : voir Annexe 2 : Reportage Photographique

EVALUATION GLOBALE DE L'EXPOSITION

Suite à l'analyse de la cartographie, le champ électrique moyen mesuré au point ci-dessous est supérieur à tous les autres :

Point n°5 : Avenue de Provence, devant le n°2

Voici les résultats de l'évaluation globale :

Champ électrique moyen mesuré (V/m)	
Point de mesure haut (1,7 m)	1,76
Point de mesure central (1,5 m)	2,14
Point de mesure bas (1,1 m)	2,21
Moyenne spatiale résultante	2,05
% valeur limite la plus basse (28 V/m)	7,32 %

ns : valeur non significative

CONCLUSION

Adresse	Avenue de Provence 92160 ANTONY
Complément d'adresse	devant le n°2
Champ électrique mesuré	2,05 V/m
Conclusion	La valeur de champ est conforme au niveau de référence défini par le Décret n°2002-775 du 3 mai 2002.

L'évaluation informative réalisée à ce point est présentée dans les pages suivantes.